

Réformer la formation professionnelle, une priorité pour les entreprises

LE MONDE ECONOMIE | 22.05.2013 à 11h22

Par Jean-Claude Volot (président du groupe Dedienne, ancien médiateur délégué au crédit et ancien médiateur national des relations interentreprises) et Pierre Gattaz (président du directoire du groupe Radiall et du Groupe des fédérations industrielles, candidat à la présidence du Medef)

Dans pays où le chômage progresse depuis plus de trente ans, il est nécessaire de constituer une union sacrée autour de l'emploi et de la formation. Cette union sacrée rassemble de grandes forces qui doivent agir énergiquement et de concert : l'Ecole et les partenaires sociaux, au premier rang desquels le MEDEF. Répartissons-nous donc les rôles.

A l'Education nationale de garantir, quasi contractuellement, qu'elle apportera à chaque jeune français les savoirs fondamentaux et ne laissera détourner de cette tâche par rien : lire couramment, écrire aisément, compter sans difficulté, être curieux de tout, c'est là ce qu'on attend d'une solide formation générale. Que cette tâche - immense - soit accomplie, et cela suffira. L'école disperse actuellement ses forces et ses ressources à financer des formations professionnelles obsolètes avant même de naître, toujours trop réduites, trop abstraites, trop éloignées des besoins des entreprises. L'idéal du jeune salarié sortant armé et casqué de l'école, tout prêt à l'emploi par l'entreprise, est aussi naïf qu'irréaliste : si c'est là ce que veut l'entreprise, alors elle se condamne à être toujours déçue. Plus grave, elle se ment à elle-même en considérant la formation professionnelle de ses salariés comme un don gratuit que l'Etat lui apporte, et non comme un investissement. Ne supportant pas la charge, elle n'a pas à espérer le profit.

Aux entreprises, il incombe précisément d'organiser la formation professionnelle. Le mouvement est d'ailleurs déjà entamé : suivant en cela l'exemple allemand, Airbus ou Schneider Electric ont choisi d'investir dans des formations d'excellence dans leurs métiers, Vuitton forme ses artisans, Amazon forme ses logisticiens, Free et Ventesprivées.com forment les informaticiens dont ils auront besoin demain. Allons même plus loin : c'est aux filières industrielles de gérer et de financer les établissements publics d'enseignement professionnel, sous forme de régie ou de délégation de service public, d'investir massivement dans la transmission des savoir-faire professionnels et de s'engager à donner à chaque élève de véritables atouts sur le marché de l'emploi. Sur la base d'un tel système, les filières peuvent s'engager, par des contrats de branche, à intégrer dans leurs effectifs 5 ou 10% d'apprentis, comme cela se fait en Allemagne.

Aux partenaires sociaux, il revient de gérer de manière transparente et efficace les fonds de formation professionnelle que les entreprises abondent par leurs charges patronales. Ces fonds paritaires, qui représentent près de 40 milliards d'euros, seraient un levier considérable d'action pour la croissance et contre le chômage si leur fonctionnement était remis à plat. Les structures qui en ont la charge doivent passer au crible d'une transparence comptable aussi rigoureuse que celles des entreprises qui les approvisionnent. Leur gestion administrative doit être optimisée en sorte que 90 % des fonds soient effectivement employés à des actions de formation. Enfin, ces organismes doivent entièrement revoir leurs programmes de formations : actuellement, la majorité des formations dispensées sont des formations superficielles d'adaptation à courte vue, alors même qu'entreprises et salariés ont précisément besoin de formations durablement professionnalisantes.

Dans un monde hyperconcurrentiel, la formation est un investissement-clé. Nous savons combien cet investissement est rentable : des salariés performants sont des salariés bien formés et surs de leur métier. Dès lors, la confiance qu'ils ont en leur savoir-faire et l'esprit d'initiative qui les anime profitent à l'entreprise qui les rassemble, profitent aux marchés étrangers qu'ils conquièrent grâce à ces atouts, et en définitive profitent à la France.

La rénovation de la formation professionnelle est l'un des grands chantiers dont nous, entrepreneurs, dirigeants d'entreprises innovantes et en croissance, sommes convaincus qu'il est prioritaire pour les entreprises et pour la France. Ce ne sera pas le seul : bien des réformes - fiscales, sociales - doivent être négociées avec les pouvoirs publics et les partenaires sociaux. Mais la refonte de la formation professionnelle, parce que le chantier dépend de nous, est une priorité.

Jean-Claude Volot (président du groupe Dediennne, ancien médiateur délégué au crédit et ancien médiateur national des relations interentreprises) et Pierre Gattaz (président du directoire du groupe Radiall et du Groupe des fédérations industrielles, candidat à la présidence du Medef)